



COMPANION

ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE VILLE!

Du lancement...

La démarche COMPANYON est une large consultation des habitants de Nyon sur leurs préoccupations, leurs besoins et leur vision de l'avenir de leur cité. Le processus, voulu par les autorités de la Ville, a été lancé au mois d'octobre 2006 et a réussi à mobiliser un grand nombre de participants.

La Municipalité a fixé cinq objectifs qui ont guidé la démarche :

- Accroître l'identification et l'intégration des habitants à leur ville
- Rapprocher les habitants des autorités politiques et administratives
- Inciter les habitants à s'impliquer davantage dans leur environnement social immédiat ainsi que dans la vie de leur commune
- Améliorer la qualité de vie des habitants en collant au plus près de leurs besoins
- Renforcer les liens entre les habitants de tous les âges et de toutes les origines

COMPANYON s'est déroulée en plusieurs étapes :

Novembre-mars 2007 :

Ateliers d'innovation et atelier spécifique « Jeunesse »

- Les habitants ont exprimé leurs préoccupations et leurs idées.
- Ils ont élaboré 110 propositions.

Avril-juillet 2007 :

- Des représentants des habitants et des associations ont approfondi les propositions et élaboré 40 projets et une série de recommandations de nature politique.

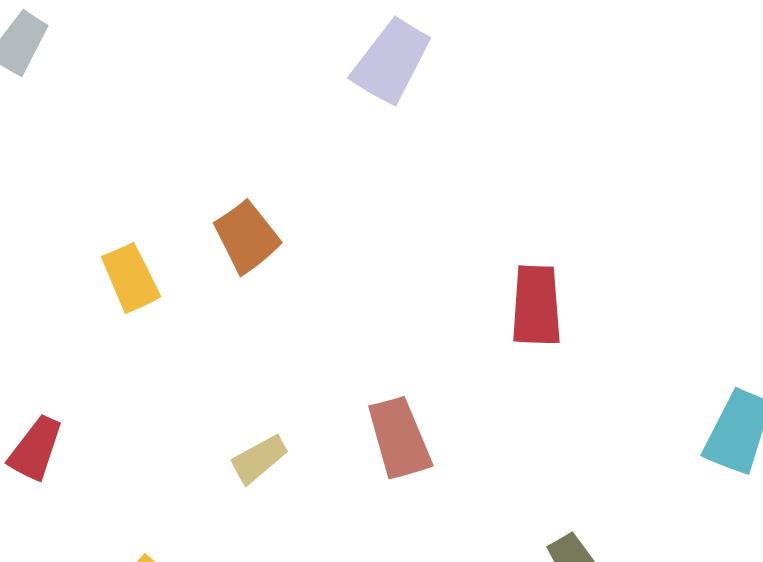
Parallèlement (février-juillet 2007) :

Groupe de travail « Valoriser les atouts de Nyon »

- Des acteurs de l'économie, de la culture, des sports et du tourisme ont développé une série de pistes d'actions et 20 mesures.

Août-février 2008 :

- L'administration a analysé la faisabilité des projets, recalibré ou enrichi certains projets proposés par les habitants et élaboré un programme d'action approuvé par la Municipalité et dont le Conseil communal a pris acte.



...aux résultats

Après un peu plus d'une année d'un intense travail collectif, la Municipalité vous présente avec plaisir les résultats de COMPANYNON de manière synthétique dans cette brochure.

Se fondant sur les travaux de l'ensemble des participants à la démarche COMPANYNON, la Municipalité formule quatre axes stratégiques concrétisés par une trentaine de projets et une douzaine de mesures que vous pourrez découvrir ci-après.

Quatre projets-phares ont été identifiés (projets 1, 9, 20, 26). Ni meilleurs, ni moins bons que les autres, ils donnent un bon éclairage de la nature des projets COMPANYNON. Ils cadrent bien avec plusieurs des objectifs fixés, peuvent jouir d'une bonne visibilité et s'inscrivent dans les priorités générales de la Municipalité.

La Municipalité est, par ailleurs, heureuse de constater qu'une partie des projets élaborés par les habitants vont dans la direction des priorités qu'elle a elle-même développées pour la législature 2006-2011. Le programme d'action COMPANYNON et le programme de législature se complètent et se soutiennent ainsi en de multiples points.

De toute évidence nombre de propositions dépassent le territoire communal. Dans ce contexte la Municipalité est parfaitement consciente de l'importance de la collaboration intercommunale et prend en compte l'appel dans ce sens lancé par les participants. Ainsi, les partenariats qui existent actuellement entre la Ville et le Conseil régional seront davantage formalisés. Par ailleurs, la Municipalité poursuivra les collaborations intercommunales existant dans de nombreux domaines.

4 axes stratégiques...

1. Intégration pour tous

Alors que la ville grandit, il est nécessaire d'accompagner cette évolution en assurant des liens sociaux forts et harmonieux. Plusieurs pistes sont proposées dans ce sens :

- **Promouvoir et soutenir des infrastructures et activités culturelles et sportives** en les rendant accessibles à tous. Celles-ci favorisent en effet les liens entre les cultures et entre les générations, et doivent être suffisamment variées pour répondre aux besoins de tous les groupes de la population. Il s'agit également de trouver un équilibre entre la centralisation des infrastructures et le développement de lieux de rencontre et d'activités dans les quartiers.
- **Poursuivre la politique familiale existante de manière plus proactive** en renforçant les infrastructures et en coordonnant mieux les offres existantes et complémentaires.
- **Porter une attention particulière aux jeunes** en cherchant à les intégrer dans des activités qui développent la responsabilité et l'esprit citoyen et en leur offrant la possibilité d'activités autonomes. Il s'agit également d'identifier et de traiter de manière active les tensions potentielles entre eux.

2. Vers une éco-ville

Dans une ville où la croissance démographique restera très probablement soutenue durant les prochaines années, la triple problématique du logement, des déplacements et de l'aménagement du territoire prend une acuité particulière.

Pour **favoriser un habitat attractif et accessible** (disponibilités de logements, environnement architectural et social de qualité), la Municipalité retient la notion d'**éco-ville** et d'éco-mesures à développer à l'échelle de la ville entière plutôt que de les concentrer à l'échelle d'un seul quartier.

Ainsi une réflexion doit être engagée sur les politiques et instruments communaux d'aménagement du territoire pour favoriser un urbanisme plus harmonieux et davantage compatible avec les objectifs du développement durable.

Cette urbanisation plus durable implique également la poursuite des efforts pour une gestion écologique des déchets et le développement d'une politique active d'économies d'énergies.

Un urbanisme plus durable passe, enfin, par **une politique active de planification et de gestion de la mobilité** qui devra agir sur plusieurs angles et tenir compte des divers besoins des usagers : transports individuels motorisés et transports publics, mais aussi mobilité douce (piétons, vélos, etc.).

... pour une action concrète

3. Entre autorités et citoyens la ligne est ouverte

Dans une ville en transformation, faisant face à des enjeux de développement complexes, la communication et le dialogue entre autorités et population sont particulièrement importants.

La Municipalité **poursuivra ses efforts pour une communication plus efficiente**. Elle cherchera à informer clairement les habitants et à les écouter activement, afin de construire un partenariat honnête et transparent qui permettra de mener à bien les projets qu'implique le développement de la ville.

Mais un dialogue se noue à deux, et ces efforts ne peuvent être porteurs de résultats que si les **habitants assument de leur côté leur responsabilité de s'informer et de s'exprimer**.

4. Valorisons nos atouts !

La Ville de Nyon recèle de nombreux atouts importants. La priorité doit donc aller à la valorisation des atouts existants dans la perspective d'**exploiter et développer la ville et son image en tant que centre urbain régional de qualité culturelle, sportif, économique et environnemental**. Pour y parvenir cinq pistes seront suivies :

- Adapter les infrastructures aux ambitions de Nyon.
- Favoriser l'information, la coordination entre les divers acteurs et la promotion de leurs activités.
- Reconnaître et soutenir les milieux associatifs actifs dans tous les domaines pour encourager la qualité et la pérennité de leur engagement.
- Renforcer l'action au niveau régional, reconnaître les apports des divers acteurs, les soutenir, les consulter.
- Défendre les intérêts de la région auprès d'autres instances (Canton, Confédération, Agglomération franco-valdo-genevoise).

1. Intégration pour tous

Projets

1. Envies de quartier: Engager des programmes de développement communautaire de type Quartiers Solidaires dans les quartiers. Accompagner les associations de quartier constituées dans la construction ou l'aménagement de maisons de quartier.

2. Nyon ville multiculturelle – un atout à valoriser: Promouvoir, développer, subventionner et coordonner les activités et projets susceptibles de contribuer au bien vivre ensemble à Nyon. Donner la parole aux personnes concernées par l'intégration au sein d'une commission communale.

3. Famille en ville: Coordonner les structures d'accueil (parascolaires, préscolaires, UAPE, accueil familial de jour..) dans le cadre d'un réseau pour offrir la centralisation des places disponibles, le coût unitaire de l'heure de garde, une prise en charge de l'enfant scolarisé dès 7h30 et faciliter la réflexion entre tous les partenaires pour l'harmonisation des horaires scolaires.

4. Prévenir la violence: Avec la collaboration des écoles, poursuivre et renouveler les actions visant la prévention de la violence, des incivilités et de l'agressivité. Intervenir dans les quartiers directement auprès des jeunes par des projets d'animation et de socialisation et les mettre en lien avec les structures.

5. Habitat 3D: Promouvoir la rénovation et la création de logements protégés et/ou adaptés et/ou subventionnés pour maintenir à domicile les personnes âgées à mobilité réduite. Prévoir dans les quartiers des locaux accessibles pour favoriser les activités intergénérationnelles.

6. Centre culturel Perdtemps-Usteri: Construire un centre culturel qui comprendrait: une salle de congrès/spectacles, des salles de conférences/projections, des espaces d'exposition, une bibliothèque/médiathèque, des ateliers locaux d'activités créatrices, des espaces de convivialité intérieurs et extérieurs (café/restaurant, terrasse, place de jeux...).

7. Salles de spectacles à Nyon – Une approche globale: Concevoir une complémentarité entre des salles de spectacles sur trois sites Perdtemps-Usteri (congrès/cinéma), Auditorium Marens (spectacles d'accueil: musique classique et lyrique, théâtre, danse), Usine à gaz (musique actuelle, spectacles de création: théâtre, danse, humour, jeune public).

8. Locaux de répétition: Mettre à disposition des groupes de musique de Nyon et de la région des locaux de répétition en créant un réseau qui regroupe les espaces à disposition, en encourageant l'utilisation de locaux existants, et en soutenant les initiatives individuelles et le réseau.

9. Centre multisports: Construire, dans le cadre du développement du centre sportif de Colovray, une halle qui apportera une solution aux sports manquant d'installations et permettra d'accueillir des manifestations sportives d'importance.

10. Skate-park: Réaliser un espace dédié au skate-board avec un libre accès pour les jeunes en principe dans un quartier au nord des voies CFF.

11. Patinoire/piscine: Réaliser, en collaboration avec les communes de la région, un centre de glace d'envergure régionale comprenant une patinoire et éventuellement également une piscine.

2. Vers une éco-ville

Projets

12. Urbanisme et architecture de qualité: Introduire un niveau d'exigence plus élevé dans le cadre des plans de quartier. Mettre en place des mesures d'information et de sensibilisation dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture (cours, séminaires, expositions...).

13. Poumon de la ville: Mettre en place une politique d'aménagement des espaces publics qui vise à les rendre plus conviviaux et identifiables pour les différents types d'usagers et à favoriser la nature en ville.

14. Des logements pour tous: Assurer autant que possible la mixité sociale à l'échelle de la ville et des quartiers par une politique proactive du logement qui inclut divers types de mesures comme, par exemple: favoriser la construction de logements à prix modérés, favoriser le développement d'éco-quartiers, proposer une aide individuelle au logement.

15. Economies d'énergie et utilisation d'énergies renouvelables: Mettre en place une politique énergétique visant à promouvoir des équipements, rénovation et constructions écologiques par des mesures incitatives, mais aussi réglementaires, et de l'information.

16. Récupération et valorisation des déchets verts: Valoriser au mieux tous les déchets verts soit sous forme de compost, soit sous forme de biogaz en organisant une nouvelle forme de collecte, en choisissant la meilleure filière de valorisation et en sensibilisant tous les acteurs concernés.

17. Valorisation du bord du lac: Réaliser un aménagement cohérent des rives du lac en privilégiant les piétons (réduction de la circulation, parking sous-terrain à Rive-Est, création d'un centre lémanique, aménagements piétonniers et de zones de convivialité).

18. Week-ends piétons au bord du lac: A l'occasion de l'Euro 2008, tester la création d'une zone piétonne au bord du lac durant les week-ends. Animer cet espace pour en faire un vrai espace convivial et de rencontres.

19. Les voitures dessous, les piétons dessus à la place Perdtemps: Une fois le parking enterré, mettre à disposition de la population de Nyon et de la région une place animée favorisant la détente et les rencontres. Organiser des manifestations et encourager les associations à en faire de même.

20. Concept mobilité: Se doter d'une vision globale de la problématique des déplacements pour définir une nouvelle politique de stationnement, d'accès au centre-ville, des transports publics et de promotion de la mobilité douce.

21. Concept de stationnement: Introduire un nouveau concept de stationnement constitué de diverses mesures, en accord avec le concept de mobilité à établir, permettant d'atteindre les objectifs globaux en matière de mobilité et stationnement.

22. Concept de transports en commun: Développer une stratégie des transports comprenant diverses mesures dans le but d'améliorer l'attractivité des bus urbains, des cars postaux et de créer une réelle alternative au trafic individuel motorisé.

23. Promotion des plans de mobilité en entreprises: Terminer le projet de plan de mobilité pour l'administration communale. Inciter les entreprises de Nyon à établir un plan de mobilité dans le but de favoriser une mobilité multimodale intelligente et durable.

24. Réaménagement de la plateforme Gare: Réaliser les aménagements du secteur Martinet-Morâche et du secteur sud de la Gare (zone de rencontre et galeries marchandes, parking deux-roues, gare de transports publics routiers). Etudier une nouvelle liaison routière entre la rue des Marchandises et le chemin de Prélaz. Réaliser, au moins, le premier tronçon de la Petite Ceinture.

25. Grande Ceinture (RDU): Réaliser une voie de contournement routière de la ville pour fluidifier la circulation et améliorer l'usage de la ville pour les piétons et les transports en général.

3. Entre autorités et citoyens la ligne est ouverte

Projets

26. Stratégie de communication: Renforcer la stratégie de communication de la Municipalité en augmentant les ressources à disposition, en évaluant régulièrement les actions mises en œuvre et en faisant évoluer ces actions (lettre d'information, cahier pratique, etc.).

27. Accueil et information: Faciliter l'accès de la population aux informations de toutes sortes concernant la commune en réalisant un lieu d'accueil et d'information privilégié à l'Hôtel de Ville, en développant le contenu de l'information et en améliorant sa transmission.

28. Dialogue et participation: Assurer un échange entre les habitants et les autorités sur les projets d'importance et les soucis quotidiens que peuvent rencontrer les habitants (consultation dès le lancement de gros projets, conférences publiques, permanence municipale, rencontres avec les associations).

29. Il fait bon vivre à Nyon!: Promouvoir une image positive de Nyon au sein de la commune pour améliorer l'identification des habitants à leur cité et favoriser leur engagement (présenter les atouts de la ville aux nouveaux habitants, mettre en évidence les succès, communiquer mieux sur les divers prix existants, identifier les facteurs de motivation des bénévoles, etc.).

4. Valorisons les atouts de Nyon!

Mesures spécifiques

1. Elargir l'offre d'hébergement. Identifier des lieux à Nyon (ou dans les environs) pour l'installation d'un camping, d'une auberge de jeunesse, d'une aire pour camping cars (Borne Euro Relais).
2. Réaliser le projet «Jules» pour l'amphithéâtre et l'utiliser pour des spectacles.
3. Elaborer une stratégie politique au niveau de l'offre muséale de la région.
4. Mettre en place une politique tarifaire cohérente pour les musées de Nyon.
5. Développer le Musée du Léman pour en faire LA référence reconnue.
6. Promouvoir une approche régionale de l'offre d'activités sportives.
7. Favoriser la tenue d'événements sportifs d'envergure nationale ou internationale.
8. Créer une Conférence régionale des municipaux et chefs de services du sport/de la culture/du développement économique/du tourisme, pour partager une vision, rechercher des synergies et privilégier une stratégie régionale.
9. Créer un office des manifestations au sein de l'administration communale.
10. Instaurer un Groupe de réflexion pluridisciplinaire et permanent.
11. Favoriser la promotion commune des quatre festivals nyonnais (Caribana, FAR, Paléo et Visions du Réel) d'entente avec Nyon Région Tourisme.
12. Trouver un slogan pour Nyon et installer une signalétique aux entrées de la ville (autoroute, etc.).
13. Réaliser une signalisation aux entrées de la ville avec un message de bienvenue uniformisé.

Et la suite ?

Certains projets et mesures du programme d'action sont en cours ou sont prêts à être mis en chantier. La Municipalité a donc l'intention de les concrétiser rapidement dans le cadre des actions communales. Mais la plupart demande des études plus approfondies pour préciser les éléments esquissés par les participants à **COMPANYON**. Dans ces divers cas la réalisation du projet prendra un peu plus de temps. Si la mise en œuvre de ce programme d'action s'étalera sur une certaine période, l'ensemble des projets réalisés portera le label **COMPANYON**.

Une partie des projets sera financée par le budget communal, une autre partie impliquera le Conseil communal qui devra prendre des décisions d'octroi de crédit. Pour un certain nombre de projets et mesures, des cofinancements et partenariats seront recherchés auprès des milieux associatifs et privés.

Le Comité de pilotage de **COMPANYON**, constitué de M^{me} la Municipale E. Ruey-Ray, M. le Municipal O. Mayor et M. le Municipal Claude Dupertuis, assurera le suivi de la mise en œuvre de ce programme d'action avec le soutien du groupe des chefs de service principalement concernés. Un bilan annuel sera établi à l'attention de la Municipalité, du Conseil communal et de la population et un bilan global sera présenté à la fin de la législature 2006-2011.

Enfin, la Municipalité élaborera très prochainement un Agenda 21 pour la commune de Nyon. Le programme d'action de **COMPANYON** en fera partie intégrante, il sera complété par d'autres mesures allant dans le sens du développement durable pour que tous les domaines de l'action publique soient couverts.

Contacts et informations

Si vous souhaitez plus de précisions sur les projets **COMPANYON** n'hésitez pas à demander le programme d'action complet auprès du **Service de l'administration générale, place du Château 3, tél. 022 363 82 82, e-mail: greffe@nyon.ch** ou à le consulter sur www.nyon.ch.

